



CLUB DE VÉLO DE MONTAGNE

**PRIMEAU**  
VÉLO



## Programme d'encadrement du Volet Jeunesse

*Comme le Club de Vélo de Montagne Primeau Vélo est avant tout un club récréatif, la mission essentielle des accompagnateurs est de donner aux enfants la piqûre du vélo de montagne. L'apprentissage et le développement dans le plaisir sont donc primordiaux.*

Pour mener à bien cette mission, nous comptons sur la collaboration des membres et proposons divers rôles adaptés à vos disponibilités. Nous vous invitons à parcourir ce document pour découvrir comment vous pouvez contribuer à faire vivre notre volet jeunesse. Chaque personne accompagnant un groupe de jeunes suivra une formation offerte par la FQSC et fera l'objet d'un filtrage de sécurité réalisé par le SPVQ, assurant ainsi un environnement sécuritaire et de qualité.

Les **RESPONSABLES DE GROUPES** sont les personnes officiellement chargées du bon déroulement des sorties d'un groupe de jeunes. Chaque responsable doit avoir été formé(e) par la FQSC à titre d'entraîneur communautaire ou d'encadreur. Le coût de la formation est entièrement pris en charge par le club (entraîneur : 410 \$, encadreur : 100 \$).

Un **ENCADREUR** guidera les jeunes dans les sentiers. Il devra valider chacun de ses itinéraires avec un entraîneur. Il est également responsable de demander à un entraîneur de donner des ateliers techniques aux jeunes de son groupe.

Un **ENTRAINEUR** peut être responsable d'un groupe, mais il peut également animer des ateliers techniques, évaluer les jeunes ou accomplir toute autre tâche pour laquelle il a été formé. Seuls les entraîneurs sont autorisés à enseigner les techniques de vélo.

---

Les **ASSISTANTS** soutiennent les responsables pour garantir le bon déroulement des sorties des groupes de jeunes. Une formation d'encadreur (FQSC), entièrement financée par le Club (coût : 100 \$), est requise pour occuper ce rôle.

Une formation de secourisme en milieu sportif est fortement recommandée à tous. Elle est offerte par le Club (valeur de 70\$) et dispensée par [Secourisme RCR Québec](#).

Le nombre total de sorties durant une saison est d'environ 36 (réparties sur 18 semaines), dont une le dimanche matin (2h15) et l'autre le mercredi soir (1h45), pour un total d'environ 4 heures par semaine. Les groupes sont composés d'environ 10 jeunes âgés de 8 à 17 ans et classés selon leur âge et leur niveau technique.

Sachant que peu de personnes peuvent être présentes à toutes les sorties pour diverses raisons (vacances, travail, blessures, etc.), le Club désire recruter un maximum de personnes pour répartir la tâche durant la saison. En plus des postes à temps plein, nous proposons également des postes à mi-temps, permettant ainsi de diviser les sorties entre deux personnes. Il est également possible de s'impliquer de façon ponctuelle.



Les avantages d'être responsables et assistants...

---

En plus d'un impact positif significatif auprès des jeunes et de la satisfaction du devoir accompli, plusieurs avantages sont offerts à ceux **qui prennent en charge un groupe** pour les remercier de leur implication. Voici la liste des avantages :

- ❖ L'inscription au Club est gratuite et la licence FQSC est payée par le Club
- ❖ Les formations FQSC et de secourisme sont payées par le Club
- ❖ Un chandail du club
- ❖ La passe de saison estivale à E47 est fournie gratuitement (valeur de plus de 280\$, payée à 50% par le Club et 50% par E47)
- ❖ Lors des sorties du Club dans des centres autres que E47, les droits d'accès sont payés pour les entraîneurs et assistants encadrant un groupe de jeunes.
- ❖ Les bonbonnes de CO2, la trousse de premiers soins et les chambres à air de recharge sont fournies par le Club
- ❖ Des rabais spécifiques aux entraîneurs sont offerts par les boutiques Primeau Vélo (15% sur les pièces, vêtements et équipement) et 10% sur la main d'œuvre, avec un service prioritaire lors des réparations
- ❖ Chaque sortie effectuée avec un groupe est rémunérée (en certificats cadeaux aux boutiques Primeau Vélo ou en argent avec émission de relevés fiscaux) selon le tableau suivant :

Catégorie	Salaire
Entraîneur	26\$ / hr
Encadreur	21\$ / hr

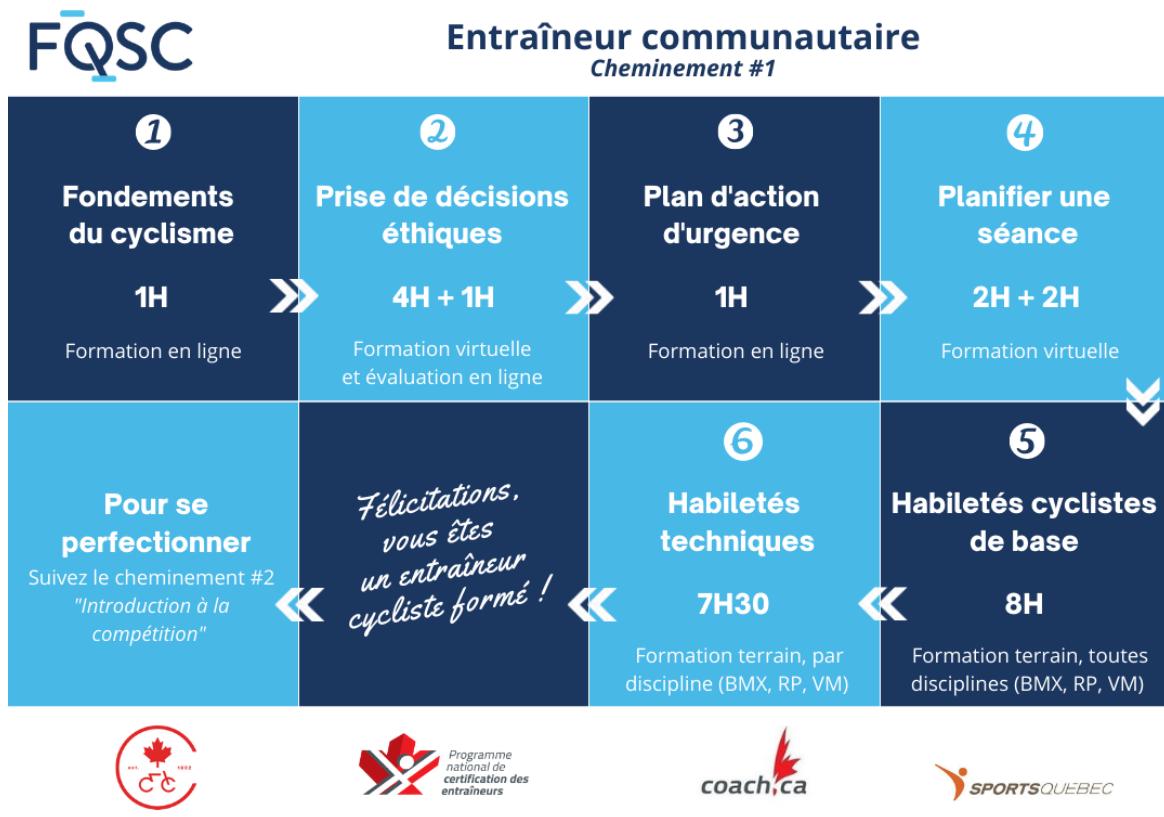
- ❖ Pour les sorties annulées à cause de la pluie, une indemnisation équivalente à 50% du salaire sera versée aux entraîneurs et assistants
- ❖ Afin de souligner l'assiduité de nos entraîneurs et assistants, des primes seront accordées à la fin de la saison selon l'implication des gens durant la saison :  
(Le nombre de sorties requises pour obtenir la prime pourrait être modifié en fonction du nombre de sorties annulés à cause de la pluie)

De 20 à 24 sorties	25 sorties et +
10% de prime	15% de prime

❖

## Que représente devenir Entraineur

L'âge minimum pour devenir entraîneur est 16 ans. Une formation d'entraîneur communautaire offerte par la FQSC est également nécessaire et doit être complétée avant le début de la saison de vélo, soit avant le mois de mai. Le graphique qui suit présente le parcours typique pour devenir entraîneur communautaire. Les détails se trouvent au bout de ce [lien](#).



Les formations 1 à 4 sont offertes à distance, certaines étant en ligne (sans horaire prédefini) et d'autres offertes en version virtuelle (formation de groupe via Teams ou autre plateforme) selon un horaire prédefini et nécessitant une inscription préalable.

Les deux dernières (formations 5 et 6) sont des formations pratiques qui pourront être données à un groupe formé uniquement d'entraîneurs de Primeau Vélo si le nombre de personnes est suffisant et que l'horaire le permet.

À noter que chaque journée de formation pratique (formations 5 et 6) sera rémunérée comme s'il s'agissait d'une sortie de 2 heures avec un groupe de jeunes.

En plus de la formation FQSC, le Club offre une formation de secourisme spécifique pour le milieu sportif. Pour les inscriptions, cliquez [ici](#).

La formation de secourisme est fortement recommandée.

---

## Que représente devenir Encadreur

La formation d'encadreur permet à la fois de devenir responsable d'un groupe ou assistant. Elle est obligatoire pour toute personne accompagnant un groupe de jeunes. L'âge minimum requis pour être encadreur est de 14 ans, mais la maturité, les capacités du jeune et le rôle souhaité seront également pris en compte. La décision finale d'accepter un jeune comme encadreur relève de la discrétion du Club. Les détails se trouvent au bout de ce [lien](#).

La formation de secourisme est fortement recommandée.

## Je veux contribuer selon mes disponibilités

Pour les parents et les enfants qui souhaitent contribuer de manière ponctuelle, il est possible de suivre la formation d'encadreur. Cette formation vous permettra de remplacer un responsable ou un assistant lors des sorties, et ainsi d'assurer un maximum de sorties pour les jeunes. Nous souhaitons former l'équivalent de deux personnes par groupe. Le coût de la licence FQSC d'encadreur vous sera crédité sur le montant de votre inscription au club. De plus, une compensation monétaire vous sera offerte en fonction du nombre de sorties effectuées. Une belle manière de participer activement à la vie du club !

## En terminant

Pour plus d'informations ou pour signifier votre intérêt, veuillez communiquer avec le Club via l'adresse [info@clubprimeauvelo.com](mailto:info@clubprimeauvelo.com) .



